

COMMUNE DE ST MARTIN DE ST MAIXENT (DEUX-SEVRES)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2021

Le 25 Mai deux mil vingt et un, à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame Angélique CAMARA, Maire.

Présents : Angélique CAMARA, Michel CHANTREAU, Erick BAUDRY, Jean-Pierre GARAUULT, Philippe JUMEAU, Jacques CAILLETON, Aurélie MERCIER, Ingrid DOUZENEL, Eric SCHANEN, Chiara CLAIRC, Sandra JAMBON, Paulette BRANDEAU, Céline ADAM, Claude VEILLON, Nathalie STANGALINI.

Date de convocation : 18 Mai 2021.

Secrétaire de séance : Céline ADAM

Aucune remarque n'étant observée sur le compte rendu du 27 avril, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1- AVIS SUR L'ELABORATION DU PACTE DE GOUVERNANCE ENTRE LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT VAL DE SEVRE. 2021-05-01

La loi « engagement et proximité » du 27 décembre 2019 a rendu obligatoire, après chaque renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, d'inscrire à l'ordre du jour un débat et une délibération sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre les communes et l'établissement public de coopération intercommunale.

Par délibération en date du 29 juillet 2020, le conseil communautaire a choisi de procéder à l'élaboration de ce pacte. Le projet définitif a été validé lors de la conférence intercommunale des maires du 21 avril 2021. Les communes doivent donc, dans un délai de deux mois à compter de la transmission du projet de pacte, donner un avis avant que le conseil communautaire entérine définitivement le projet au plus tard le 28 juin.

Le pacte a pour objectif de déterminer les conditions dans lesquelles sont prises les décisions au sein de l'intercommunalité et le rôle et fonctionnements des différentes instances.

Ainsi, les élus communautaires se sont accordés sur les principes suivants :

- l'affirmation de valeurs partagées répondant à 5 enjeux : coopération, construction de la décision politique, association des communes aux décisions vitalité démocratique, proximité
- une répartition du rôle des élus selon les instances avec une participation active des élus communaux
- un conseil de développement ouvert à tous les habitants avec l'objectif de représenter toutes les communes et sollicité régulièrement par les instances de l'intercommunalité, en particulier dans la réflexion des projets à enjeu « fort »
- des circuits de décision distincts selon le niveau des enjeux des projets travaillés. Ainsi, il est distingué les projets à enjeu « courant » et les projets en enjeu « fort » qui font l'objet d'un circuit de décision plus large (renforcement du dispositif décisionnel par l'ajout d'un comité de pilotage et l'intervention systématique du conseil de développement)
- une communication de l'ensemble des travaux menés en commission auprès des élus municipaux.

Madame la maire rappelle que le pacte de gouvernance a déjà fait l'objet d'une réflexion entre élus communaux lors d'un conseil municipal et d'une réunion d'élus ces dernières semaines, des remarques sur le document avaient été émises, celles-ci ont été transmises et prises en compte à la Communauté de Communes. Il convient maintenant de donner son avis à l'élaboration de ce pacte.

Le Conseil municipal ouïe l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

DONNE un avis Favorable pour 13 voix et 2 abstentions sur l'élaboration du pacte de gouvernance entre la commune et la communauté de communes du haut Val de Sèvre.

2- Acquisition d'un broyeur de végétaux (2021-05-02)

Une réflexion a été menée par la commission travaux afin de fournir aux agents communaux un matériel adapté pour réaliser le broyage de végétaux sur site.

L'objectif recherché est de supprimer les manutentions et déplacements inutiles (aller-retour déchetterie, location de benne, stockage inapproprié). La matière obtenue peut servir aux espaces verts de la commune. Une consultation a été réalisée auprès de 3 entreprises.

Le tableau des offres est transmis en séance.

Après échanges, le conseil municipal décide de retenir l'offre de : BONNAUD DEBORDES pour la somme de 22100 HT, soit 26520 TTC. La dépense a été prévue au budget au compte 21571.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide l'acquisition du matériel exposé ci-dessus pour la somme de 26 520 TTC, et autorise Madame le maire à signer les documents s'y rapportant.

3-Travaux modifiant le parking de l'école (2021-05-02)

Afin d'améliorer l'entrée du parking du groupe scolaire Emile Naslin et sa circulation, une révision du plan du parking de l'école a été envisagée par la commission travaux ; les élus ont élaboré un nouveau schéma afin de revoir la circulation et les places de parking vélos et voitures.

Deux entreprises ont été sollicitées. Le plan et les offres sont projetés en séance.

Après échanges, le conseil municipal décide de retenir l'offre de MRY pour la somme de 18 973.92 TTC. La dépense a été prévue au budget au compte 615231.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal autorise Madame la maire à signer les documents s'y rapportant.

4- Travaux de terrassement du terrain multisports - Choix de l'entreprise (2021-05-03)

Madame le maire rappelle la précédente décision du conseil municipal sur ce sujet le 27 avril 2021, dans laquelle, l'assemblée délibérante a acté le projet de terrain multisports sur l'aire du vallon St Martin et la demande de subvention associée au projet.

Le choix de l'entreprise fournissant la structure a été acté lors du précédent conseil ; par contre il restait à définir l'entreprise pour les travaux de terrassement.

Deux offres sont parvenues en mairie, et le tableau est projeté en séance.

Après exposé des propositions, l'assemblée décide de retenir l'entreprise MRY pour la somme de 31 320.90 HT (37585.08 TTC). L'offre est supérieure mais la prestation proposée correspond mieux aux attentes des élus, car elle est plus complète et plus pérenne dans le temps.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal autorise Madame la maire à signer les documents s'y rapportant.

5- Informations diverses

5-1 Rentrée 2021 – organisation des transports scolaires

Suite à la dissolution du SITS, c'est la Région qui va gérer le transport scolaire sur le territoire.

Il est demandé aux communes de se prononcer sur une éventuelle prise en charge financière du transport scolaire des élèves primaires de la commune (pour tout ou partie) afin d'alléger le coût des familles.

Sur l'année scolaire 2020-21, 3 enfants scolarisés au groupe scolaire Emile Naslin étaient concernés.

Les élus émettent un avis favorable pour participer sur une partie de la facture de transports scolaires.

Cependant, Madame la maire indique qu'il faudra attendre les termes exacts financiers qui seront définis sur la convention entre la commune et la Région, pour entériner la participation, qui engage la collectivité sur un an. Madame la maire soumettra le dossier à un prochain conseil.

5-2 Subvention à la coopérative scolaire

Lors du vote du budget communal 2021, les élus ont souhaité connaître un état des comptes de la coopérative afin de se positionner sur l'octroi de la subvention pour l'année scolaire 2021-2022.

Mme la directrice a transmis les documents s'y rapportant.

Compte tenu de la crise sanitaire de la covid 19 qui n'a pas permis des sorties pédagogiques et de l'état financier positif de la coopérative scolaire, les élus ont décidé de ne pas verser de subvention en 2021. Il est précisé qu'une subvention avait été versée sur 2020.

Toutefois, la municipalité reste à l'écoute de Mme la directrice pour toute demande d'aide qui ne pourrait être prise en charge par la coopérative.

5-3 Comité technique gestionnaires de réseaux (travaux de la Rue des Scythes)

Le 11 mai dernier, un comité technique réunissant les principaux gestionnaires de réseaux s'est tenu. L'objectif est de planifier les différentes interventions et d'évaluer plus précisément, les coûts de l'opération, en tenant compte de l'aide apportée notamment par le SIEDS.

5-4 Aménagement de sentiers communaux pour la pratique du vélo

En cohérence avec le PCAET (Plan Climat Air et Territoire) piloté par la Communauté de Communes, la commission environnement s'est réunie le 19 mai dernier pour étudier la faisabilité de réaliser des aménagements de sentiers sur la commune pour la pratique du vélo. Un projet de carte présentant les différents chemins qui pourraient être aménagés est présenté en séance. Un contact sera pris avec le CAUE pour solliciter une aide dans la réalisation de ce projet.

5-5 Permanences Elections Départementales et Elections Régionales des 20 et 27 juin 2021.

Un point est fait sur les disponibilités de chacun. Le tableau sera transmis aux élus par mail.

5-6 Festival Traverse du 8 au 13 juin 2021

Il se tiendra sur la commune le MERCREDI 9 JUIN à 12H, chez Mme ADAM à Gentray. Réservation obligatoire en ligne. Gratuit. Chacun apporte son repas.

5-7 Inauguration des boîtes à livres :

Elle aura lieu le samedi 19 juin à 15H au parc du vallon St Martin, avec une lecture de Marie Lenne-Fouquet, écrivaine et habitante de la commune. Présence également de Marie Sabourin et son camion Raymond (la librairie les mots volants).

5-8 Installation de 4 Tableaux numériques interactifs et mobiles.

La fourniture et pose des 4 tableaux numériques à l'école primaire a été réalisée le 19 mai dernier. Une formation enseignante aura lieu la première semaine du mois de juin (date à déterminer).

5-9 Courses du « RUN » (week-end du 17 au 19 septembre 2021)

Une partie de la course à pied se déroulera sur la commune.

Les questions diverses et l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 22 Heures.

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le mardi 29 JUIN à 19H30.

CAMARA Angélique	BAUDRY Erick	JAMBON Sandra
GARAULT Jean-Pierre	CHANTREAU Michel	BRANDEAU Paulette
CLAIRC Chiara	DOUZENEL Ingrid	JUMEAU Philippe
ADAM Céline	VEILLON Claude	MERCIER Aurélie

CAILLETON Jacques	STANGALINI Nathalie	SCHANEN Eric
-------------------	---------------------	--------------